

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°58-2023-162

PUBLIÉ LE 24 SEPTEMBRE 2023

# Sommaire

## **PREFECTURE DE LA NIEVRE / Bureau des collectivités locales**

58-2023-09-24-00001 - AP fixant la liste des candidats pour le 2ème tour des élections sénatoriales du 24 septembre 2023 (1 page)

Page 3

PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2023-09-24-00001

AP fixant la liste des candidats pour le 2ème tour  
des élections sénatoriales du 24 septembre 2023

{signataire}



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la réglementation  
et des collectivités locales**  
Bureau des collectivités locales, des élections  
et des activités réglementées

**ARRÊTÉ 58-2023-09-24-000- 00001**

fixant la liste des candidatures enregistrées pour le deuxième tour  
des élections sénatoriales du 24 septembre 2023

**LE PRÉFET DE LA NIÈVRE**  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L298, R149, 150 et R152 ;

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les déclarations de candidatures enregistrées à la préfecture de la Nièvre à la date du 24 septembre 2023 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

**A R R Ê T E**

Article 1<sup>er</sup> : La liste des candidatures pour le second tour des élections sénatoriales du 24 septembre 2023 est arrêtée ainsi qu'il suit :

Candidat	Remplaçant	Nuance
M. Julien GUIBERT	Mme Pauline VIGNERON	Rassemblement National
M. Patrice PERROT	Mme Anne WOZNIAK	Renaissance
M. Christophe NORMIER	Mme Iris NAKOV	Divers centre
M. Patrice JOLY	Mme Blandine DELAPORTE	Parti Socialiste

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de la Nièvre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Nevers, le  
Le Préfet,

24 SEP. 2023

Michaël GALY

Préfecture de la Nièvre  
Tél. 03 86 60 70 80  
Courriel : elections@nievre.pref.gouv.fr